



SC2E

ELEVER DES CREVETTES TROPICALES EN BRETAGNE ET PLUS LARGEMENT DANS LES PAYS AU CLIMAT TEMPÉRÉ, DANS LE RESPECT DE LA QUALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'objectif du projet SC2E est de substituer aux importations massives en Europe de crevettes tropicales des crevettes élevées d'abord en Bretagne par un nouveau système de production éco-efficent, puis sur le territoire national et en Europe dans les pays au climat tempéré. Cette production sera assurée dans des unités respectueuses des animaux, de leur cycle de vie et de l'environnement.

Il s'agit aussi de contribuer à la recherche d'une alimentation saine de ces crevettes avec une traçabilité garantie (algues, nutriments, zéro intrant chimique), apportant une alternative alimentaire à la viande.

Le démonstrateur à l'échelle 1 d'élevage de crevettes mis en place en Bretagne pourra être dupliqué en France et à l'étranger. Deux espèces de crevettes seront sélectionnées, une tropicale pour l'essentiel des volumes et une locale : bouquet breton.

Toutes les étapes, de la production du naissain à l'élevage et au conditionnement en passant par la production d'algues pour la nourriture auront lieu sur le même site, sur le territoire de Roscoff pour son unité pilote. La traçabilité totale sera assurée à toutes les étapes de la production des animaux et de leurs nutriments. Plusieurs unités seront ensuite déployées sur le territoire breton, avec pour objectif la création d'emplois.



Partenaires

Entreprises

Martrop, Roscoff [[Porteur de projet](#)]
Artélia, groupe d'ingénierie, La Plaine Saint-Denis
IDEE Aquaculture, Montpellier et Etel
Stereau, Saint-Quentin-en-Yvelines

Centres de recherche

ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), Brest
Ifremer, Département Lagons, Écosystèmes et Aquaculture Durable (LEAD), Nouméa, Nouvelle Calédonie
Station Biologique de Roscoff, Laboratoire FR 2424, Roscoff

Financier

- En recherche de financement

Labellisation

26/10/2012

Budget global

17 000 K€